

# Lycée Fernand et Nadia Léger Argenteuil

**ORIENTATION APRES LA  
SECONDE GT**



# L'orientation

L'orientation est un processus continu qui se déroule tout au long de la scolarité. À chaque étape du parcours de votre enfant, ses choix sont accompagnés grâce à un dialogue continu avec l'équipe éducative et en particulier son professeur principal. Votre enfant est actuellement en classe de 2de générale et technologique et, au cours de l'année scolaire, tout au long des différentes phases d'orientation, vous pourrez formuler des vœux de poursuite d'études sur le service en ligne orientation, consulter les avis du conseil de classe et y répondre.



# Etapes des choix d'orientation

- Informations auprès des élèves et des familles sur les enseignements de spécialité proposés par l'établissement,
- À la fin du deuxième trimestre, chaque élève devra formuler des souhaits d'orientation sur la plateforme EDUCONNECT, renseignée par les parents qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement.
- En amont des conseils de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre, les élèves et leur familles formuleront leurs choix définitifs d'orientation.



# Deux voies après la Seconde GT

Voie Générale ou Voie Technologique : un choix à préparer



## Un temps pour s'orienter avec :

- Un Stage d'observation de deux semaines en juin. Obligatoire avec une soutenance orale,
- Trois enseignements de spécialités à choisir : ils comptent pour le Bac et l'orientation
- Le choix entre la voie générale et technologique : pourquoi ? Ce que ce n'est pas .STI2D, STD2D, STL, ST2S, STMG, S2TMD, STHR, STVA

# Quelle voie ?

**La voie générale** : La voie générale prépare en deux ans les lycéens au baccalauréat général et à la poursuite d'études supérieures, principalement en université ou en classes préparatoires.

**La voie technologique** : À l'issue d'une seconde générale et technologique, les élèves peuvent s'orienter dans l'une des séries de la voie technologique.

Après le baccalauréat, ils peuvent ensuite poursuivre des études supérieures, notamment technologiques : BTS, BUT, école d'infirmière etc.

**La voie professionnelle (de façon exceptionnelle)** : Le lycée professionnel propose un enseignement en alternance avec l'entreprise (stage) et ses métiers, dans divers secteurs et à différents niveaux de formation. Après une formation en voie professionnelle, l'élève peut s'insérer dans la vie active ou poursuivre ses études.

RÉUSSIR AU LYCÉE



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS



EDUCONNECT



# La Seconde : Une Année Charnière



## Classe de Seconde

- Tronc Commun
- Accompagnement Personnalisé (Français/Maths)
- Tests de Positionnement

Construction  
du Projet



**Voie Générale**



**Voie  
Technologique  
ST2S**



**Voie  
Professionnelle**  
Passerelles possibles

# Comprendre la Voie Générale

La fin des séries (S, ES, L) pour un parcours à la carte

## Classe de Première



## Classe de Terminale



**Critères de Choix :** Goût, Motivation, Résultats, Projet Post-Bac.



# Orientation et choix des spécialités de 1<sup>ère</sup> générale

Dès la classe de 2<sup>nde</sup>, vous devez réfléchir à vos choix d'orientation. Pendant cette première année de lycée, vous choisissez 3 spécialités que vous étudierez pendant la classe de 1<sup>ère</sup> générale.

Ce choix se fait en fonction de ce qui vous plaît et de ce qui vous motive, des connaissances que vous voulez approfondir et de votre projet d'orientation dans l'enseignement supérieur. En classe de 1<sup>ère</sup> générale, vous devrez choisir, parmi ces 3 spécialités, les 2 spécialités que vous conservez en terminale.

Ce qui est sûr, c'est qu'il y aura des incertitudes, des hésitations, des essais, et c'est pour vous encourager dans votre exploration des savoirs que l'orientation est progressive et qu'il est utile de commencer à y réfléchir dès la 2<sup>nde</sup>.

N'hésitez pas à vous renseigner et à échanger avec vos professeurs et votre professeur principal.

DROIT ET GRANDS  
ENJEUX DU MONDE  
CONTEMPORAIN

# Le choix des spécialités de la voie générale présente un triple enjeu

- Permettre à l'élève de **s'épanouir dans ses apprentissages dans les deux années du cycle terminal**. Les spécialités représentent en effet, à elles seules, un volume horaire de 12h (3x4h en 1ère, puis 2x6h en terminale) dans l'emploi du temps.
- Permettre à l'élève d'**obtenir son baccalauréat dans les meilleures conditions possibles**. Les spécialités représentent, à elles seules, 50% des notes du baccalauréat. La spécialité non poursuivie en fin de première est évaluée en contrôle continu, et est affectée d'un coefficient 8. Les spécialités poursuivies en terminale sont évaluées en contrôle terminal, et affectées, chacune, d'un coefficient 16. Ces 2 spécialités poursuivies en terminale servent aussi de support au Grand Oral, lui-même affecté d'un coefficient 10.
- Permettre à l'élève d'**accéder à l'orientation post-bac de son choix**. Le choix des spécialités a un impact fort sur les formations accessibles dans le supérieur. Il est donc primordial de se renseigner, dès la seconde, sur les spécialités "attendues" par les formations post-bac susceptibles d'intéresser l'élève.



# Les spécialités de 1<sup>ère</sup> Générale

Mathématiques, Physique-Chimie, SVT, HGGSP, SES, LLCE, HLP, Arts...



# Les Spécialités (EDS) : Sciences & Société



## Mathématiques

Algèbre, analyse, géométrie.  
Renforcement de l'abstraction.



## Physique-Chimie

Expérimentation et modélisation.  
Thèmes : Vision, Image, Son.



## SVT

Sciences de la Vie et de la Terre.



## SES

Sciences Économiques et Sociales.  
Enjeux contemporains.

# Les spécialités de la voie générale

Pour approfondir les disciplines qui vous intéressent, vous choisissez 3 spécialités en 1re (vous n'en suivrez plus que 2 en terminale). Si vous voulez avoir une idée de ce qui sera enseigné dans les spécialités, voici la liste :

1. **Histoire Géographique, Géopolitique et Sciences politiques**
2. **Humanités, Littérature et Philosophie**
3. **Langues, Littératures et Cultures Étrangères**
4. Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité
5. **Maths**
6. Numérique et Sciences Informatiques
7. **SVT**
8. Sciences de l'ingénieur
9. **Sciences Économiques et Sociales**
10. **Physique Chimie**
11. Arts : Histoire des arts, Théâtre, Arts Plastiques, Arts du Spectacle, etc
12. Biologie Écologie (uniquement dans les lycées agricoles)
13. Éducation Physique, Pratiques et Culture Sportives



# Les 9 enseignements de spécialités au Lycée Fernand et Nadia Léger

1. Histoire Géographique, Géopolitique et Sciences politiques (HGGSP)
2. [Humanités, Littérature et Philosophie \(HLP\)](#)
3. Langues, Littératures et Cultures Étrangères Anglais
4. Langues, Littératures et Cultures Étrangères Espagnol
5. [Langues, Littératures et Cultures Étrangères Anglais du Monde Contemporain \(AMC\)](#)
6. Maths
7. [SVT](#)
8. Sciences Économiques et Sociales (SES)
9. Physique Chimie

## Synthèse de la répartition des coefficients pour le calcul de la note au baccalauréat (à compter de la session 2027)



# Les séries de la Voie Technologique

STI2D, STL, STMG, ST2S, STHR, STD2A, TMD...





# Orientation et choix de la voie technologique

Dès la classe de 2nde, vous devez réfléchir à vos choix d'orientation. Pendant cette première année de lycée, vous pouvez choisir la voie technologique. L'enseignement technologique se caractérise par : des méthodes pédagogiques inductives (les théories sont déduites de cas particuliers) appliquées à des objets d'étude concrets, comme alternative aux enseignements purement abstraits de la voie générale un objectif de poursuite d'études supérieures

Les bacheliers technologiques ont de larges possibilités de poursuites d'études. Ils peuvent préparer un BTS ou un BUT après le baccalauréat, suivis éventuellement d'une licence professionnelle. Pour les plus motivés d'entre eux, avec un bon dossier, ils peuvent envisager un diplôme d'ingénieur ou un master, directement après le bac, en passant par une classe préparatoire par exemple, ou après un BTS ou un BUT.

Des séries organisées en grands secteurs d'activités

Les séries technologiques sont organisées chacune autour de grands domaines de connaissances appliquées aux différents secteurs d'activités : industrie et développement durable, biotechnologies et expérimentations de laboratoire, management et gestion, secteur de la santé et du social, etc.

# Orientation et choix de la voie technologique

## Il existe huit séries technologiques :

1. Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)
2. Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)
3. Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)
4. [Sciences et technologies de la santé et du social \(ST2S\)](#)
5. Sciences et technologies de laboratoire (STL)
6. Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD), sous tutelle partagée entre le ministère de l'éducation nationale et celui de la culture et de la communication
7. Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)
8. Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

# La Voie Technologique : Un Parcours de Réussite

Une pédagogie basée sur le concret pour les élèves qui aiment l'application.



## ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social

La spécialité phare du lycée.



### STMG (Gestion)

Comprendre le numérique des réalisations finalisées et les évolutions.



### STI2D (Industrie)

Spécialité explorant les métiers de l'industrie et les technologies de l'information et de la communication.



### STL (Laboratoire)

Spécialité explorant les métiers de la chimie et les technologies de l'information et de la communication.

## Destination

Études Supérieures : BTS & BUT



## Toutes les séries\* Enseignements communs

|                                         | Première  | Terminale |
|-----------------------------------------|-----------|-----------|
| FRANÇAIS                                | 3 h       | -         |
| PHILOSOPHIE                             | -         | 2 h       |
| HISTOIRE GÉOGRAPHIE                     | 1 h 30    | 1 h 30    |
| LANGUE VIVANTE A<br>ET LANGUE VIVANTE B | 4 h       | 4 h       |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE          | 2 h       | 2 h       |
| MATHÉMATIQUES                           | 3 h       | 3 h       |
| ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE           | 18 h / an | 18 h / an |

\* Sauf TDM et STAV

## Enseignements optionnels

➤ Au choix en fonction de la série

# LA VOIE TECHNOLOGIQUE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

## Enseignements de spécialité

|                                                                                     | 3 spécialités Première                                                                                                                           | 2 spécialités Terminale                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>STMG</b><br>Sciences et technologies du management et de la gestion              | - sciences de gestion et numérique<br>- management<br>- droit et économie                                                                        | - management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion<br>- droit et économie                                                 |
| <b>ST2S</b><br>Sciences et technologies de la santé et du social                    | - physique chimie pour la santé<br>- biologie et physiopathologie humaines<br>- sciences et techniques sanitaires et sociales                    | - chimie, biologie et physiopathologie humaines<br>- sciences et techniques sanitaires et sociales                                                                                                                                                                                |
| <b>STHR</b><br>Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration       | - enseignement scientifique alimentation-environnement<br>- sciences et technologies culinaires et des services<br>- économie, gestion hôtelière | - sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement<br>- économie, gestion hôtelière                                                                                                                                    |
| <b>STI2D</b><br>Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable | - innovation technologique<br>- ingénierie et développement durable<br>- physique chimie et mathématiques                                        | - ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique<br>- physique chimie et mathématiques |
| <b>TMD</b><br>Techniques de la musique et de la danse                               | - option instrument<br>- option danse                                                                                                            | - option instrument<br>- option danse<br>(Rénovation en cours)                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>STL</b><br>Sciences et technologies de laboratoire                               | - physique chimie et mathématiques<br>- biochimie biologie<br>- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire                 | - physique chimie et mathématiques<br>- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire                                                                                                                                                       |
| <b>STD2A</b><br>Sciences et technologies du design et des arts appliqués            | - physique chimie<br>- outils et langages numériques<br>- design et métiers d'art                                                                | - analyse et méthodes en design<br>- conception et création en design et métiers d'art                                                                                                                                                                                            |
| <b>STAV</b> Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant                    | ( Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques )                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

# Le Calendrier de l'Orientation

Toute l'année



**Dialogue avec le Professeur Principal.**



Échanges réguliers pour construire le projet personnel.

Fin 2<sup>ème</sup> Trimestre



**Vœux Provisaires (ÉduConnect).**



Saisie des premiers choix d'orientation via la plateforme en ligne.

Fin 3<sup>ème</sup> Trimestre



**Choix Définitifs.**



Confirmation des vœux et décision du conseil de classe.

Juin



**Stage d'Observation Obligatoire (2 semaines) + Soutenance Orale.**



Expérience immersive en milieu professionnel, suivie d'une présentation devant un jury.





MINISTÈRE  
D'ÉDUCATION  
ORIENTATION

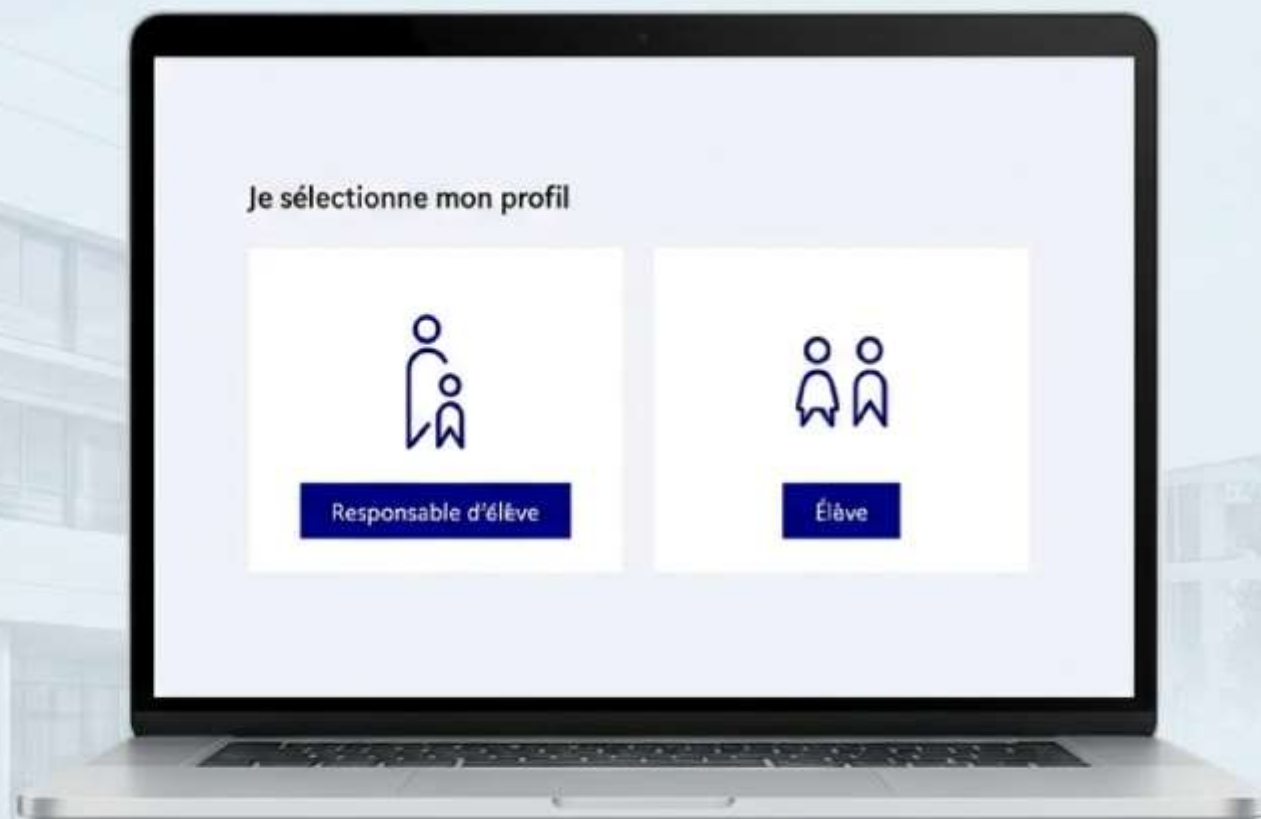
Liberté  
Égalité  
Proximité

# Procédure : Le Service en Ligne “Orientation”

Plateforme :  
[teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

**Important :** Utilisez le **Compte Parents (Responsable d'élève)** pour saisir les vœux.

Le **Compte Élève** ne permet que la consultation.







**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- **SERVICE EN LIGNE ORIENTATION**

- *PHASE PROVISOIRE*

- *SAISIE DES VŒUX JUSQU'AU 10 MARS 2026*

**Comment demander sa voie d'orientation après la 2<sup>de</sup> GT sur le service en ligne [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)**

---

# Se connecter au service en ligne Orientation

Compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

Accès avec l'adresse unique [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

## Se connecter au service en ligne Orientation

Le compte du représentant légal permet de faire les demandes d'orientation et de prendre connaissance de l'avis du conseil de classe.

Le compte de l'élève permet uniquement de lire les demandes indiquées et l'avis du conseil de classe.



### ÉduConnect

Un compte unique pour les services numériques  
des écoles et des établissements

#### Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

#### Je sélectionne mon profil



Responsable d'élève



Élève



## Se connecter au service en ligne Orientation

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte EduConnect,

l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement

 **EduConnect**

[← Changer de profil](#)

 Responsable d'élève

**Le compte EduConnect peut donner accès :**

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

**Je me connecte avec mon compte EduConnect**

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)

Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)

**Se connecter**

[Je n'ai pas de compte →](#)

OU

**Je me connecte avec FranceConnect**

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !

# **Se connecter à son compte responsable élève**

<https://view.genially.com/6752f55f6be0e853f72658cb>

## Se connecter au service en ligne Orientation

### Accès aux services en ligne dans le menu Mes services

#### Informations générales

**Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...**

Remarque : Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le menu [Mes services](#).

Retrouvez sur le portail [Scolarité Services](#) toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

A partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail [Scolarité Services](#) s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#) .

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  



## Se connecter au service en ligne Orientation

Sur la page d'accueil de Sclarité services je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.

### Mes services



- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Fiche de renseignements
- Païement des factures

### Message de l'établissement

Bienvenue sur Sclarité services.

### Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

# Demander sa voie d'orientation après la 2<sup>de</sup>

*Dialogue avec le conseil de classe*

## Demander sa voie d'orientation après la 2<sup>de</sup>

Un seul des représentants légaux de l'élève peut faire la saisie des intentions.

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être fait indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

En cas de difficulté les responsables légaux peuvent s'adresser au chef d'établissement.

## Demander sa voie d'orientation après la 2<sup>de</sup>

Les étapes sont présentées avec des conseils pour s'informer et préparer son projet d'orientation

### Mes services

Actualités

Bourse de lycée

**Orientation**

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Phase provisoire

Intentions

Courant 2<sup>e</sup> trimestre

Phase provisoire

Avis provisoires

Après le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre

Phase définitive

Choix définitifs

Courant 3<sup>e</sup> trimestre

Phase définitive

Propositions

Après le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 1<sup>re</sup> générale ;
- 1<sup>re</sup> technologique ;
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».

Si vous choisissez la voie générale, vous ferez connaître au conseil de classe les quatre enseignements de spécialité envisagés et éventuellement un cinquième si celui-ci n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté.

Dans des situations particulières, les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, prenez rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera, pour chaque voie d'orientation demandée, son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Dans le cas de la demande d'accès à la voie professionnelle, il indiquera oui ou non.

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception. Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [ici](#) ;
- sur le site [Module lycées](#) [ici](#) .

Je saisis les intentions d'orientation

Une question, besoin d'aide ?

Assistance [📞](#) [📧](#)



## Demander sa voie d'orientation après la 2<sup>de</sup>

Le bouton + Ajouter une intention ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation

### Mes services

Actualités

Bourse de lycée

**Orientation**

Fiche de renseignements

Paieement des factures

#### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**  
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

### Une question, besoin d'aide ?

Assistance

## Demander sa voie d'orientation après la 3<sup>e</sup>

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.

The screenshot shows a web interface for 'Intention d'orientation'. On the left is a sidebar menu with items: 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation' (highlighted), 'Fiche de renseignements', and 'Paieement des factures'. The main content area is titled 'Intention d'orientation' and shows a form for 'Rang 1'. A yellow box highlights the instruction 'Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (\*)'. Below this are four radio button options: '1<sup>re</sup> générale', '1<sup>re</sup> technologique', '1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »' (with an information icon), and 'Autre parcours : un accès à la voie professionnelle'. At the bottom right of the form are 'Annuler' and 'Valider' buttons. At the bottom of the page, there is a large 'Annuler' button on the left and a 'Valider les intentions' button on the right.

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (\*)

☐ 1<sup>re</sup> générale

☐ 1<sup>re</sup> technologique

☐ 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ

☐ Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Annuler Valider

Annuler Valider les intentions

# Valider les demandes d'orientation

## Valider les demandes d'orientation

Le récapitulatif des demandes doit être validé pour être enregistré.

### Mes services

Actualités

Bourse de lycée

**Orientation**

Fiche de renseignements

Paiement des factures

#### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1

1<sup>er</sup> technologique : 1<sup>er</sup> STI2D

+ Ajouter une intention

Annuler

**Valider les Intentions**

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance



## Valider les demandes d'orientation

Un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation validées est transmis à chaque représentant légal.

Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du service.

### Mes services

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Paieement des factures

#### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vos intentions ont bien été validées**

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.  
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

🗨 Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

##### Rang 1

1<sup>re</sup> générale  
Enseignements de spécialité choisis :

- Mathématiques ;
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Physique-chimie ;
- Arts plastiques ;
- Biologie-écologie (hors établissement).

[Modifier les intentions](#)

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

[Je donne mon avis](#)

SERVICES PUBLICS

Une question, besoin d'aide ?

[Assistance](#)

# Prendre connaissance de l'avis du conseil de classe

## Prendre connaissance de l'avis du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe peut être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

### Mes services



- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

| Phase provisoire                 | Phase provisoire                                       | Phase définitive                 | Phase définitive                                       |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Intentions                       | Avis provisoires                                       | Choix définitifs                 | Propositions                                           |
| Courant 2 <sup>e</sup> trimestre | Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre | Courant 3 <sup>e</sup> trimestre | Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre |

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des établissements et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion et de s'informer sur les enseignements de spécialité pour la voie générale, les séries de bac pour la voie technologique et les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

# L'Orientation est un Processus Progressif

Le dialogue entre parents, enfants et équipe éducative est la clé de la réussite.

*Nous sommes là pour vous accompagner.*







- Deux semaines de stage en juin pour tous les élèves de seconde générale et technologique
- **Élèves concernés et durée du stage**
- **Les élèves de classe de seconde générale et technologique** scolarisés dans les établissements scolaires publics relevant du ministère chargé de l'éducation nationale et du ministère chargé de l'agriculture ainsi que dans les établissements d'enseignement privés sous contrat sont concernés par la séquence d'observation en milieu professionnel.
- Ce stage d'observation dure **deux semaines, du 15 au 26 juin 2026 inclus.**

# Vos contacts pour la phase d'orientation

Les professeurs et professeurs principaux : pour vous aider dans vos choix.

Mme MAGINELLE au secrétariat des élèves

[celine.maginelle@flargenteuil.com](mailto:celine.maginelle@flargenteuil.com) : pour l'aspect technique (services en ligne orientation, affectation, inscription).